

Procès-Verbal**Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière**

Mercredi le 05 février 2025 à 18h30

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
X Stéphanie Mathieu	X Marie-Eve Demers-Olivier
X Caroline Moreau	X Patrick Dumais

Parents substitués

Alexandra Gendreau Martineau	Megan Beaupré
Jessica Ruminski	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X Julie Lessard, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
X Marie-Claude Roy, enseignante	X Geneviève Bourque, enseignante
X Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	X Angélique Latouche, secrétaire d'école
X Meyranie Cayer, orthopédagogue	

1. PRÉLIMINAIRES**1.1 Ouverture**

Madame Jolyane St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Jolyane St Pierre confirme qu'il y a quorum à 18h28 et la séance du conseil d'établissement débute.

À la demande de la Direction générale, nous débutons par le point d'information 4.1 Capacité d'accueil.

4.1 Capacité d'accueil (visite de la Direction générale adjointe)

Madame Caroline Marcotte, accompagnée de monsieur Éric Pouliot, fait une présentation PowerPoint de la capacité d'accueil des écoles de notre secteur.

Les chiffres se basent sur les inscriptions au 30 septembre 2024 ainsi que sur les données prévisionnelles du ministère.

Dans ces chiffres, deux variables ne sont pas prises en compte :

1. Le développement domiciliaire
2. L'immigration

Avant de prendre une décision, on regarde les projections sur les années à venir, on rencontre les directions des secteurs et on regarde le nombre de locaux.

Madame Caroline Marcotte présente également les prévisions ministérielles du centre de services scolaire des Navigateurs au primaire et au secondaire. Au niveau du primaire, on a déjà devancé les prévisions des deux prochaines années. Au secondaire, les prévisions de la prochaine année sont déjà atteintes.

Pour l'année scolaire 2025-2026, selon le ministère, nous serons en déficit de huit locaux pour le secteur primaire et au secondaire, pour Beaurivage, nous aurons un déficit de 200 places-élèves.

Le CSSDN s'associe avec la firme Trinord afin de définir la capacité d'accueil des écoles versus la capacité ciblée par le MEQ et ainsi explorer des stratégies d'aménagements à court, moyen et long termes (ajout d'espaces MEQ).

Quand on présente une demande d'ajout d'espace au ministère, il faut s'y prendre longtemps en avance : une demande est faite le 30 septembre pour une réponse dans le courant du mois de juin suivant.

Pour finir, madame Caroline Marcotte explique le processus de consultation. Au plus tard, le 1^{er} avril de l'année précédente, le calendrier de consultation publique doit indiquer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation, les modalités de diffusion de l'information pertinente. Ensuite, la Direction générale du CSSDN ou son représentant préside les assemblées de consultation publique. Les documents seront déposés sur le site du CSSDN.

24-25-43

2. **SECRÉTARIAT**

Nous reprenons l'ordre du jour tel que prévu initialement.

2.1 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉ** par madame Isabelle Têtu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

24-25-44

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 novembre 2024

Madame Jolyane St-Pierre précise que tous les membres ont reçu une copie du procès-verbal par courriel. Aucune modification à effectuer.

II EST PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉ** par madame Geneviève Bourque d'adopter le procès-verbal du 27 novembre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

2.3 Suivis au procès-verbal

Madame Julie Lessard fait un suivi sur les points suivants :

- Le marché des livres et des jeux de société usagés a été un beau succès, le profit est de 1485\$;
- La trousse numéro 2 est en construction par les TES;
- Campagne de financement Nyma, nous avons ramassé 1759,70\$ au profit des mini-guépards;
- Campagne de financement pour la cour d'école : Madame Isabelle Têtu va organiser un souper spectacle à l'école secondaire de Beaurivage avec 2 soirs de représentations;
- Projet interculturel : une communication a été envoyée aux parents afin de leur proposer d'animer de cours ateliers sur leur pays d'origine, à ce jour, nous avons peu de réponses et allons les relancer à cet effet.

3. QUESTION DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS - DÉCISIONS

24-25-45

4.2 Ouverture du service de garde à la semaine de relâche

Madame Isabelle Têtu nous informe que le service de garde, offert pendant la semaine de relâche, aura lieu au pavillon des Prés. Les inscriptions sont fermées depuis lundi dernier et nous seront ouverts les 5 jours.

II EST PROPOSÉ par madame Meyranie Cayer et **APPUYÉ** par madame Stéphanie Mathieu d'adopter l'ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche.

ADOPTÉ à l'unanimité

4.3 Programme de hockey scolaire des Mini-Guépards

Madame Julie Lessard présente aux membres un document de travail afin de baliser le programme hockey des mini-Guépards.

Seuls le coût et la grille matière doivent être approuvés par le conseil d'établissement.

Les membres proposent de supprimer les commanditaires et aimeraient connaître le prix du programme sans campagne de financement. Madame Julie Lessard propose d'en discuter avec les membres du comité de financement et de revenir au prochain conseil d'établissement avec une proposition.

Une discussion avec l'équipe école va également avoir lieu afin de savoir à quels degrés le programme sera offert l'année prochaine.

24-25-46

4.4 Fond scolaire des Tailleurs de Bierre

Madame Julie Lessard a été approchée par monsieur Patrice Boucher de la municipalité, qui fait partie de cet organisme. Il souhaite soutenir les familles de notre école dans le besoin (bottes pour l'hiver, inscription au service de garde).

II EST PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉ** par madame Meyranie Cayer qu'un fond scolaire des Tailleurs de Bierre soit créé pour soutenir les familles dans le besoin de notre école.

ADOPTÉ à l'unanimité

24-25-47

4.5 Dépôt du projet d'école au Ministère et suivi du projet cour d'école

Madame Julie Lessard informe les membres que le dossier est dans les mains des ressources matérielles, l'école est en attente des plans finaux de l'URLS.

Notre dossier fait partie des projets qui seront déposés en priorité par le CSSDN.

Madame Julie Lessard nous indique également que les 40 000\$ de Promutuel vont pouvoir être dépensés.

II EST PROPOSÉ par madame Isabelle Têtu et **APPUYÉ** par monsieur Patrick Dumais d'approuver le dépôt du projet de la cour d'école.

ADOPTÉ à l'unanimité

4.6 Approbation des activités complémentaires à l'enseignement et sorties scolaires

Aucune activité complémentaire à approuver.

5. INFORMATIONS

5.1 Vente des billets des Remparts

Madame Julie Lessard explique que nous testons la plateforme Coollecto pour la vente des billets des Remparts. Des frais de 6% et 30 centimes par transaction sont associés à cette plateforme pour chaque vente réalisée.

Madame Julie Lessard propose d'augmenter légèrement le prix du billet adulte en étant transparent avec les parents, 25\$ au lieu de 24.

Après discussion entre les membres, il est décidé d'augmenter légèrement le prix de chaque billet afin que l'école n'absorbe pas les frais d'utilisation de la plateforme, comme suit :

- ✓ Billet élève joueur : 16.5\$
- ✓ Billet élève chorale : 12.5\$
- ✓ Billet élève joueur et chorale : 16.5\$
- ✓ Billet enfant 6-12 ans : 12.5\$
- ✓ Billet étudiant : 17.5\$
- ✓ Billet adulte : 26\$

5.2 Photos scolaires 2025-2026

Madame Julie Lessard mentionne qu'avec madame Jolyane St-Pierre, l'inscription pour l'année prochaine a été faite avec l'ajout des groupes de 5^e et 6^e année et les photos de finissants.

5.3 Période d'inscription et d'admission 2025-2026

Madame Julie Lessard mentionne que les inscriptions sont en cours jusqu'au 14 février prochain pour les élèves du primaire et de maternelle 5 ans. Concernant les inscriptions au programme passe-partout et en maternelle 4 ans, les inscriptions se feront dans le courant du mois de mars.

5.4 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Madame Jolyane St-Pierre explique que cette année, un Googleform sera à compléter. Elle fait ensuite la lecture des critères de base. Les membres en discuteront et rempliront le document lors du prochain conseil d'établissement.

5.5 Suivi de l'agrandissement

Madame Julie Lessard informe les membres que les parents ont reçu une lettre d'information concernant les travaux d'agrandissement de l'école.

Le gymnase déménage le 21 février.

5.6 Compression budgétaire

Madame Julie Lessard mentionne aux membres avoir rencontré la direction générale juste avant Noël. Suite aux directives du MEQ, le CSSDN doit procéder entre autres à un gel des embauches de certains postes administratifs, à la diminution du budget consacré à la publicité, aux réparations jugées urgentes ou relatives à la sécurité seulement.

Il est également demandé aux établissements de fournir des efforts. À cet effet, chaque établissement a reçu une cible. Pour notre école, la cible s'élève à 8865\$. Le CSSDN a fait des recommandations pour que les restrictions ne touchent pas le service aux élèves.

Madame Julie nous informe des restrictions budgétaires mises en place à l'Épervière :

- ✓ Fond 6 de roulement de l'école : 2000\$ dans ce fond transféré dans le fond 4
- ✓ 2681\$ pour achat de livres de bibliothèques
- ✓ Bouge aux cubes : 2700\$
- ✓ Aide aux parents : 1500\$, il va rester 350\$ dans ce poste

6. RAPPORTS ET COUPS DE COEUR

6.1 Rapport de la présidence, du Comité de parents et courrier

Madame Jolyane St-Pierre mentionne les différents points abordés lors de la dernière rencontre du comité de parents : discussion sur l'école de Clair-soleil (répartition des élèves dans les écoles), anglais intensif, les projets de cours d'écoles acceptés (11 projets), le plan triennal, les admissions, la conscience phonologique.

6.2 Rapport de la direction

Madame Julie Lessard n'a pas de points à ajouter.

6.3 Rapport des enseignants

Madame Audrey Lamontagne a un coup de cœur pour les belles activités organisés à Noël (bar à yogourt, marché de livres avec la chorale).

Madame Geneviève Bourque ajoute que pour la St Valentin, nous allons servir aux élèves le pouding au chocolat pour tremper avec les fruits qu'ils vont ramener de la maison, les élèves seront également invités à s'habiller aux couleurs de la Saint-Valentin (blanc, rose ou rouge). Les élèves seront également invités à piger un ami mystère et faire des petits gestes à son ami mystère, madame Julie fera la lecture du livre « As-tu rempli un seau aujourd'hui? ».

6.4 Rapport du service de garde

Madame Isabelle Têtu informe les membres que c'est la semaine des enseignants.

6.5 Rapport du personnel de soutien et professionnel

Angélique Latouche, secrétaire d'école : les inscriptions sont en cours avec une nouveauté cette année, les nouvelles inscriptions se font en ligne, tout se déroule bien.

Meyranie Cayer, orthopédagogue : elle a une stagiaire depuis début janvier. Madame Mélanie Paré, ergothérapeute, vient souvent rencontrer nos élèves de maternelle pour faire le dépistage, Madame Élise Gamache et elle-même continuent leur projet de jeux de société avec les élèves.

6.6 Coups de cœur du conseil d'établissement

Monsieur Hugo Girard mentionne un coup de cœur pour madame Isabelle Têtu et sa gestion lors de l'arrivée tardive (15h30) de l'un des autobus scolaires.

Madame Caroline Moreau ajoute que les poches de hockey à l'aréna sont vraiment bien rangés par les élèves.

Madame Angélique Latouche a un coup de cœur pour la sortie de patinage et glissade des 1ères années.

Madame Marie-Eve Olivier-Demers a un coup de cœur pour la sortie ciné et glissade du service de garde lors de la dernière journée pédagogique.

7. AUTRES POINTS (varia)

7.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 mars 2025.

24-25-48 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉ** par madame Isabelle Têtu de lever l'assemblée à 20h51.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente

Julie Lessard, directrice